

A travers les sociétés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 363

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cher la rente! Quand une femme a peiné trente ou quarante ans sur son dur travail, n'a-t-elle pas encore fait assez?»

La fin de la brochure résume la situation de l'ouvrière du textile. Ce qu'il y a de tragique dans la vie de l'ouvrière, c'est qu'elle est constamment surmenée par ses devoirs multiples et qu'elle ne peut rien faire à sa propre satisfaction. Elle s'efforce constamment, par exemple, de donner à sa famille des aliments bien préparés et de tenir sa maison propre, mais comment y parvenir? Six jours par semaine il faut manger des plats bouillis et réchauffés, et à aucun moment, sauf le dimanche, il n'est possible de prendre quelques heures de vrai repos. Cette tension continue, cette impossibilité de jamais rien finir énerve au point d'ôter toute joie au travail. Aussi toutes les lettres des ouvrières âgées exhalent-elles cette plainte: «La vie n'est qu'un chemin de souffrances.»

Les jeunes ouvrières se rendent compte de la vie pénible et énerve que mènent leurs aînées. Ce n'est pas du travail en soi qu'elles se plaignent, mais qu'il n'y ait place que pour le travail et que même en s'épuisant elles n'arrivent qu'à un résultat lamentable, voilà ce qui les décourage. Les premières années elles jouissent encore d'une certaine liberté et accueillent la fin de la semaine comme un plaisir; mais l'idée de devenir mères et les perspectives de la vieillesse les épouvantent.

L'auteur de la brochure conclut que l'unique moyen d'améliorer la position des travailleuses consiste à faire droit aux revendications du Syndicat des ouvriers du textile, et, en premier lieu, à appliquer la formule équitable: «A travail égal, salaire égal.»

(Informations sociales du B. I. T.)

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Extrêmement réussie, la XXX^e Assemblée générale de l'Alliance, tenue à Vevey les 26 et 27 septembre; la nature était en fête et les Veveysannes s'étaient multipliées pour le plaisir et l'agrément de leurs hôtes de deux jours.

Les affaires administratives ont été rapidement expédiées, sous la présidence de Mme de Montet (Vevey), dans la séance du samedi après-midi, tenue au Théâtre. Six sociétés nouvelles ont été admises, ce qui porte leur total à 186. A côté de ses multiples activités, l'Alliance, d'entente avec le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, étudie une refonte du fameux livre *Joies et misères de femmes*, afin d'en faire un instrument de propagande contre l'avortement. La crise économique, le chômage croissant ont engagé Mme de Montet à faire appel à la solidarité pour lutter contre les attaques qui ne manqueront pas de se produire contre le travail féminin.

Rapport général et comptes furent votés sans discussion. L'Alliance, sur l'invitation de la Centrale féminine de Zurich, siègera dans cette ville l'an prochain. Sans discussion également a été décidée la rééditation, d'entente avec l'Association suisse pour le Suffrage féminin, de l'*Annuaire des Femmes suisses*, précieuse somme de tout ce qui concerne les intérêts féminins. Furent ensuite présentés les rapports des diverses Commissions de l'Alliance, rapports si complets qu'il faudrait plusieurs numéros du *Mouvement* pour les résumer,

encore de ravissants coffrets peints et des tapis et tentures qui font rêver — tant et tant, et très variés — coussins, couvertures, petits sacs, colliers aux couleurs fondues, broderies, tissages de Dora Weiss; tableaux brodés en laine où Mme Marguerite Naville déchaîne une tempête et où Mme Matthey-de-l'Etang cache Paul et Virginie dans de luxuriantes verdure; adorables bouquets de plumes de Mme Baud-Bovy...

II. Les Arts appliqués.

Si les femmes occupent un rang honorable dans les arts plastiques, elles s'imposent dans les arts appliqués. Et n'est-ce pas là tout simplement une étape dans leur longue suite d'efforts vers l'habileté ingénieuse au cours des siècles? Elles excellent dans tout ce qui est tissages, broderies, dentelles, ou, au sens de la composition, au choix des couleurs, répond la perfection technique, et cette même imagination dont nous relevions déjà la présence aux beaux-arts, se donne ici libre cours, qu'il s'agisse de sujets profanes ou religieux. Pour les œuvres d'église elle cherche surtout son inspiration dans la vieille imagerie naïve, à Byzance. (Mme Beer-Zorian.)

La fantaisie gâte se révèle dans les jouets de bois peints et découpés, dans les couvertures d'albums d'images, dans «La bergerie», ces dernières œuvres de Marguerite Kirchofer. Les verres peints de Madeleine Gampert ont à la fois de l'éclat et du fond.

Deux vitrines, avec des dentelles d'une finesse extrême et qui révèlent un sens très averti de la composition, côtoient de fort jolis nappages aux tons doux ravissants. Dans cette salle encore, de spirituels dessins de modes et de costumes par Julia Ebbel; plusieurs des riches reliures de Mme Giacomini-Picard, surtout son livre jaune; deux beaux vélins de Mme Matthey-de-l'Etang; un joli choix (reliés aussi) de papier imprimé à la main par Yvonne Martin. Et d'autres, qu'il est injuste de passer sous silence, dans ce salon de boîtes et objets divers, qu'il faudrait pouvoir détailler.

Une somptueuse série de batiks de Mme Beer-Zorian: sujets religieux, sujets profanes, écharpes, tapis, retient le visiteur; plus loin, ce sont

tous intéressants, témoignant tous du travail sérieux qui se fait dans ces Commissions, à qui rien de ce qui touche les femmes ne demeure étranger.

Au nom de la Commission des études législatives, Mme Glaetli-Graf (Zurich) a parlé de l'enfance délinquante à propos du Code pénal fédéral, de la révision de la Convention internationale sur le travail de nuit des femmes, de l'admission des femmes comme pasteurs auxiliaires dans l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville, de l'introduction de l'enseignement ménager obligatoire dans le canton de Zurich. En complément de ce rapport, Mme J.-J. Gourd (Genève), au nom de la Commission des assurances, salua l'aboutissement de la loi fédérale sur l'assurance-veillesse et survivants. Seul ce rapport donna lieu à une discussion, où se manifesta une opposition, non contre le principe de l'assurance, mais contre une loi trop étatique. C'était la première fois, paraît-il, qu'une opposition s'affirmait; eh bien! elle eut tort de tant attendre pour se manifester!

Mlle Wenger (Morges), remplaçant M^{lle} E. Serment (Le Mont), souffrante, donna lecture du rapport de la Commission d'éducation nationale, qui a entrepris et poursuit une campagne de conférences sur l'éducation familiale. L'Office suisse des professions féminines déploie une activité considérable. M^{lle} Nelly Jaussi (Zurich) l'a dépeint s'occupant du service de la maison, de la fondation d'une Commission suisse pour l'étude des questions intéressant ce service, de l'Union suisse pour le travail à domicile (à la campagne, dans l'industrie et les métiers, et dans le service social des Unions de femmes. Elle a parlé encore de la protection spéciale des ouvrières et du mouvement de l'*Open Door*. L'Office s'est aussi occupé des employées des postes, télégraphes et téléphones, des adjointes à l'inspecteur fédéral des fabriques, de la situation de la fonctionnaire et de l'employée mariées, de la formation du personnel féminin dans les restaurants sans alcool et les foyers pour tous, des directrices de cuisines diététiques, sans parler de la réorganisation du service des monographies de métiers, qui se fera dorénavant avec l'Association suisse pour l'Orientation professionnelle et la protection des apprentis.

Au nom de la Commission des allocations familiales, M^{lle} G. Gerhard (Bâle) a dit sa participation à l'organisation de la Conférence des 21 et 22 novembre, à Zurich, pour la protection économique de la famille, où elle a obtenu, non sans peine, l'inscription d'oratoires. Le rapport salua avec satisfaction la création, par les Chemins de fer fédéraux, d'abonnements à prix réduits pour les enfants d'une même famille, et des billets de familles. Avec l'aide des Centrales féminines, la Commission a fait une enquête sur la situation des familles nombreuses.

Mme Werner-Flournoy a présenté ensuite son œuvre, l'Association pour l'amélioration du service domestique à Genève, et a montré les bons résultats que l'on peut obtenir avec un peu de psychologie, un peu d'égards, des loisirs judicieusement distribués, afin que maîtres et serveurs ne soient pas par définition des ennemis. Pour terminer, M^{lle} Glaetli-Graf a parlé de l'Office de contrôle des ustensiles de ménage, réclamé l'an passé par les Centrales féminines, et de l'Exposition nationale des Arts populaires (Berne, 1934), dans le Comité de laquelle il faut que les femmes soient représentées en plus grand nombre.

L'ordre du jour copieux, trop copieux, — la séance dura de 14 h. 45 à 19 heures, avec une

interruption de vingt minutes, — obligea Mme Vischer-Alioth (Bâle) à présenter au début de la séance de dimanche matin le rapport de la Commission pour l'étude de la réforme de la censure du cinéma (mes excuses pour cette cascade de génitifs!). La Commission préconise la création de trois concordats intercantonaux (pour la Suisse romande, la Suisse allemande protestante et la Suisse allemande catholique) pour unifier le plus possible cette censure, absolument nécessaire. Elle s'élève contre l'admission des enfants au cinéma, et a rédigé dans ce but une série de vœux qui seront adressés aux directeurs cantonaux de l'Instruction publique et aux Sociétés féminines, avec mission de les répandre. Une pétition a été adressée aux directeurs cantonaux de police relative à la censure du cinéma, pour laquelle il convient d'augmenter la collaboration féminine.

* * *

D'autres collaboratrices devant traiter ici des conférences du dimanche matin, et notamment de celle de M. William Rappard, professeur à Genève, sur le problème du désarmement, il ne me reste qu'à parler des festivités qui accompagnèrent une session si lourde de travaux de valeur.

Pour le samedi, les Veveysannes, notamment Mmes Ph. Daulte, Cuénod-Mural et Gerhard, avaient préparé, au Casino du Rivage, une soirée délicate, qui enthousiasma les assistantes. Les Eclairseuses montrèrent tout d'abord, à l'aide de vieux refrains, «le Prince charmant à la recherche d'une épouse», puis une rapide revue, délicieusement jouée, délicieusement habillée, évoqua la fondation de l'Hôpital de Vevey au XIV^e siècle; l'arrivée, au XVII^e siècle, de réfugiés huguenots, dont un apothicaire, pour le plus grand effarlement des notables; la visite de M. le bailli et de Mme la baillive, puis J.-J. Rousseau et sa fille, la Nouvelle Héloïse, avec le célèbre allemand le Messager boiteux de Berne et Vevey, et enfin la Fête des Vignerons de 1833. Un thé permit aux participantes de renouer connaissance et d'échanger de multiples impressions.

Cette bonne connaissance, cette gaieté, cette bonne amitié s'épanouirent le dimanche et donnèrent une grande cordialité au déjeuner servi à l'Hôtel des Trois-Couronnes, auquel assistèrent MM. F. Porchet, conseiller d'Etat, président du gouvernement vaudois, et G. Chaudet, syndic de Vevey, un féministe, plus les pasteurs des différentes Eglises de Vevey. Il faut dire qu'à 8 h. 30, dans le temple de Sainte-Claire, un culte avait été célébré à l'intention des congressistes, où MM. Franel, pasteur national, Ph. Daulte, pasteur libre, et Mayu, pasteur allemand, surent parler avec compréhension du rôle de la femme.

Sous la présidence de Mme R. de la Harpe, présidente de l'Union des Femmes de Vevey, on entendit Mme H. Couvreur, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes, remercier les organisatrices; M. F. Porchet félicita l'Alliance sur son fédéralisme, remercia les femmes de ce qu'elles font pour le pays, pour la famille, pour l'enfant, et parla du rayonnement que, telle une gerbe de glaïeuls, elles doivent exercer. Mme de Montet, parlant comme invitée et comme invitante, remercia le gouvernement de s'associer ainsi au travail de l'Alliance, en attendant qu'il associe l'Alliance à son propre travail. L'Alliance, sié-

geant tour à tour en Suisse allemande et en Suisse romande, contribua à affirmer le lien confédéral; M. G. Chaudet, syndic, affirma son intérêt pour les revendications légitimes des femmes, et rappela qu'il avait commencé sa magistrature en nommant une femme commissaire scolaire; M^{lle} Trüsel (Berne), présidente de la Société d'Utilité publique des femmes suisses, M^{lle} Vollweider (Bâle), au nom de l'Association des Femmes universitaires, prononcèrent des paroles encourageantes. Mme Leuch termina la partie oratoire en remerciant l'Alliance de tout ce qu'elle fait pour le suffrage féminin: en étudiant les questions, en forçant l'attention des femmes, elle fait leur éducation civique, leur donne l'envie de participer plus effectivement à la vie nationale, crée le regret de ne pouvoir voter, et forme ainsi des citoyennes conscientes de leurs devoirs.

Ce fut l'éparpillement, ensuite; les unes montrèrent au Mont-Pèlerin jour d'une vue étendue sur le plus beau des lacs, les autres firent le tour du Haut-lac, d'autres encore roulèrent en autocar sur les hauteurs veveysannes; les moins privilégiées partirent précipitamment pour rédiger de longs articles, bien ennuyées de devoir condenser tant de matières intéressantes, tant de faits nouveaux, tant de sujets d'une importance capitale.

S. BONARD.

A travers les Sociétés

Un nouveau restaurant sans alcool à Genève.

Au centre de la ville de Genève, près de la place de la Fusterie, se trouve la rue de la Rôtisserie. Entrez au numéro 2, montez un étage, et vous trouverez un restaurant sans alcool, aussi accueillant que possible. Salle à manger aux tons clairs, tables bien dressées, menus simples mais abondants, préparés avec le plus grand soin, le tout à des prix modérés.

Le 1^{er} septembre, ce fut l'inauguration. Le local garni de fleurs avait un air de fête. De suite, la plupart des tables furent occupées par des clients de plusieurs nationalités. Après l'excellent repas, chacun fut heureux de féliciter la tenancière, Mme Bugnon, qui, aidée de ses filles, a su donner un cachet avenant et confortable à ce restaurant-crémère.

L'Union des Femmes se fait un plaisir de le recommander très vivement aux lecteurs du *Mouvement Féministe*, persuadée que, lorsqu'ils lui auront fait une première visite, ils ne manqueront pas d'y revenir.

M. CH.

Entr'aide féminine.

Plus que jamais cet hiver, le chômage fera des victimes, et nombreuses seront les personnes qui s'adresseront au Bureau de placement de l'Union des Femmes pour essayer de trouver une occupation en rapport avec leurs capacités. Maîtresses de maison, qui avez besoin de femmes de ménage, de lessiveuses, de lingères, de couturières, gouvernantes, etc., faites appel à notre Bureau gratuit, qui est ouvert le lundi et le jeudi, de 10 heures à midi, 22, rue Etienne-Dumont; téléphone 42.781.

R. B.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Le Mouvement Féministe

se vend au
numéro



à la Librairie Payot

Rue du Marché, Genève

à l'Union d. Femmes

Rue Et.-Dumont, 22, Genève

à l'Administration

R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.

CRÈMERIE-VENTE

ENTRÉE
LIBRE

AU PROFIT DE L'OUVROIR DE LANDECY

Samedi 3 et Dimanche 4
octobre 1931, de 14 à 19 h.

A LANDECY
(Campagne CRAMER-MICHELY)

Divers Comptoirs - Miel aux fleurs du Saïève - Dahlias géants, tentes nouvelles, etc. - Plantes vivaces - Oignons de Hollande, Jacinthes, Tulipes, Crocus, etc.

Les mandats sont en nature soit en espèces, soient reçus avec la plus vive reconnaissance. A déposer à Genève chez M. Hütschauer, 4, r. de la Confédération et à Landecy chez Mme Cramer-Micheli - Drapeau path. 1, 1931

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES POUR FEMMES, GENÈVE

subventionnée par la Confédération.

Semestre d'hiver: 22 Octobre 1931 - 19 Mars 1932

Culture féminine générale: cours de sciences économiques, juridiques et sociales. Préparation aux carrières d'activités sociales: protection de l'enfance, d'établissements hospitaliers, direction d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires. Ecole de Laborantines: sous la direction d'une commission spéciale. Cours pour infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge. Des auditrices sont admises à tous les cours. Le Foyer de l'École, où se donne le cours de ménage: cuisine, coupe, etc., reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagères comme pensionnaires. Prog. 50 ets. et renseignements par le secrétariat, rue Charles Bonnet, 6.

M^{lle} Marguerite GRAS

Diplôme de capacité professionnelle
Prix de virtuosité du Conservatoire de Genève

Leçons de violon et d'accompagnement - Musique de chambre - Soli dans Concerts et Soirées

Conditions spéciales pour pensionnaires et leçons collectives. TÉLÉPHONE 23.211
Rue de Lyon, 61 bis Genève
(chez M. Mossaz) REÇOIT de 11 h. 30 à 12 h. 30.

Hogar-Residencia

M A D R I D

Maison de 1^{er} ordre
pour Jeunes Filles

BELLE SITUATION
BIBLIOTHÈQUE
PRIX MODÉRÉS

FONDATRICE:
Vicomtesss San Enríque

Adresse: Marqués Urguijo, 8